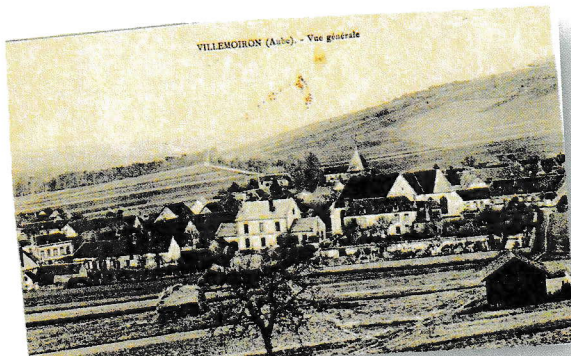




Échos de Villemoiron Cranev Surançon

MARS-AVRIL 2017

Permanences : mardis et jeudis de 14h à 18h
vendredi de 14h à 16h. Tél : 03 25 46 67 91

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre
M. le Maire, Roland FRELIN - 06 31 47 09 75

« Quand il pleut à la st Philippe, point besoin de fût ni de barrique »

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL **Séance du 7 Mars 2017**

TRAVAUX SYLVICOLES

Le Conseil décide à l'unanimité d'effectuer les travaux dans les parcelles 35 et 36, pour un montant de 14 180 € HT ; les travaux dans la parcelle 13 sont repoussés à l'an prochain.

BORNES ÉLECTRIQUES SDEA

La commune ayant transféré au SDEA la compétence pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, doit se prononcer sur sa volonté ou non d'installer une ou plusieurs bornes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas installer de bornes de recharge électrique sur notre commune.

FESTIVAL EN OTHE

Le Conseil décide d'accueillir un spectacle du « Cabaret Itinérant » du Festival en Othe. La commune versera une adhésion de 50 € et apportera une contribution financière de 750 € pour le spectacle.

INAUGURATION BÂTONS DE PROCES- SION

Le Conseil est d'accord sur le principe de faire une cérémonie d'inauguration des bâtons de processions récemment restaurés.

Une date sera définie ultérieurement avec la Sauvegarde du Patrimoine de Villemoiron qui s'occupera des préparatifs.

DEVIS CHEMIN QUI MÈNE AU SUR- PRESSEUR A SURANÇON

Le Conseil décide à l'unanimité d'effectuer des travaux pour empierrer le chemin qui mène au sur-presseur à Surançon. Après avoir étudié les différents devis, le conseil retient le moins disant : celui de l'ETA LORNE PARIS pour un montant de travaux de 3 161,80 € HT.

FEU D'ARTIFICE

Le Conseil valide l'achat du feu d'artifice pour un montant d'environ 1 400 €. Cette somme sera inscrite au budget 2017.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE POUR- SUITES

Vu la nécessité de poursuivre certains redevables pour obtenir le recouvrement de créances locales, Le conseil municipal décide de donner au comptable une autorisation générale et permanente de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies.

CRÉATION D'UN PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) OTHE- ARMANCE

Dans le cadre d'un projet commun de développement, le conseil municipal accepte la création d'un PETR couvrant les territoires de la Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixois et de la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armance et l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixois au syndicat mixte (PETR) « Othe-Armance ».

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 POUR LE SERVICE DES EAUX

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de :

+ 173 509.96 € décide d'affecter le résultat comme suit :

En réserve (R 106) 0
Report en fonctionnement (002) 173 509.96 €

VOTE DES TARIFS DE L'EAU

Le conseil décide à l'unanimité de maintenir les tarifs de 2016 pour le rôle 2017.

VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 DU SERVICE DES EAUX

Le conseil après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget de l'eau équilibré en dépenses et en recettes à 202 710 € en fonctionnement et à 37 187 € en investissement.

CHÈQUE DU COMITÉ DE TOURISME

Le conseil accepte d'encaisser le chèque de 160 € au titre de la participation du comité de tourisme au fleurissement communal 2016.

FESTIVAL EN OTHE

Le conseil valide la venue du groupe TIOU pour le concert du Festival en Othe à Villemoiron.

COMITÉ DES FÊTES



Comme tous les ans, les traditions : le **Carnaval**



Comme à Venise !

et la **Chasse aux œufs** ne se perdent pas grâce à l'organisation du Comité des Fêtes et à

l'encadrement assuré par les Pompiers de Villemoiron. Merci à tous pour ces animations qui font vivre le village !



Prêts pour la recherche de chocolats

LOTO

Le 6 mai : loto à la salle des fêtes à Villemoiron à 19h. Ouverture des portes à 18h.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Rassemblement devant la mairie à 11h. Dépôt de gerbes puis vin d'honneur à l'issue de la cérémonie.

INAUGURATION

Pour le retour des bâtons de procession en l'église de Villemoiron, une cérémonie aura lieu **le samedi 13 mai à 11h**.

Donateurs et les habitants de Villemoiron, vous serez les bienvenus.

PROCURATION

Pour qu'une procuration soit valable, il faut respecter quelques consignes :

- La personne doit être inscrite sur la liste électorale de Villemoiron
- Une seule procuration par personne
- Doivent être donnés ces renseignements : nom, prénom, adresse et lieu de naissance

La procuration doit être déposée à la gendarmerie d'Aix.

CARTE D'IDENTITÉ

Pour avoir une nouvelle carte d'identité :

Soit vous vous adressez à la mairie d'Estissac

Soit par internet : **predemande-cni.ants.gouv.fr**

PLUi

La loi Notre prévoit une prise de compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, automatique le 27 mars 2017 pour les Communautés de Communes qui ne s'y seraient pas opposées. Le Conseil Municipal s'oppose à la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixoise, par l'adjonction de la compétence complémentaire « élaboration et gestion du Plan Local d'Urbanisme intercommunal » et décide de ne pas intégrer la compétence complémentaire PLUi dans les statuts.

PARTENARIAT PROJET VANNE-AMONT

Le Conseil municipal approuve la poursuite du partenariat avec Vegellia dans la mise en place d'une animation agricole ayant pour but l'amélioration de la qualité de l'eau et sa préservation.

Mr le Maire est autorisé à signer tout document et acte correspondant à la fin du partenariat avec l'association Végellia, soit le 31 décembre 2018.

VOYAGE DES ENFANTS

Le Conseil décide de prendre en charge le transport, soit 470 €, pour le voyage des enfants de la commune qui aura lieu le 3 juin à Nigloland. Les entrées pour les enfants de la commune jusqu'à l'âge de 14 ans seront offertes par la commune.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 avril 2017

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 DU RECEVEUR

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **APPROUVE** le compte de gestion 2016 de Mr le Trésorier d'Aix en Othe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement 2016, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de :

388 650.12 €

décide d'affecter le résultat comme suit :

En réserve (R 1068)

98 790.13 €

Report en fonctionnement (002)

+ 289 859.99 €

VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Compte tenu de la baisse des dotations versées par l'Etat (- **5 743 €**) à notre commune, le conseil débat d'une augmentation possible des impôts locaux. Une augmentation de 2 % permettrait de recevoir globalement 1033 € de plus pour la commune et une augmentation de 4 % : 2053 €.

Le conseil après en avoir délibéré et considérant que les impôts grèvent déjà beaucoup les ménages, décide de répartir l'augmentation de 2 % soit 1033 € sur les 4 taxes :

Taxe d'habitation : de 14.84 % à 15.14 %

Foncier bâti : de 10.23 % à 10.43 %

Foncier non bâti : de 18.25 % à 18.62 %

Cotisation foncière des entreprises : de 16.48 % à 16.81 %

Vote : deux voix contre

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget communal 2017 équilibré en dépenses et en recettes à 435 917 € pour le fonctionnement et 263 680 € pour les investissements.

Cette année le conseil souhaite que les aménagements de la grande rue soient finalisés, que les travaux de la rue du Chêne commencent et que les portes et fenêtres de la salle des fêtes soient changées.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Compagnie des sapeurs Pompiers de Villemoiron 1 000 €

COMITÉ DES FÊTES 500 €

SAUVEGARDE PATRIMOINE VILLEMOIRON 300 €

ARPA 100 €

COOPÉRATIVE SCOLAIRE ST Mards :

30 €/enfant

EPISOL (Epicerie solidaire) 100 €

Donneurs de sang 100 €

ADMR 100 €

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 DU RECEVEUR POUR LE SERVICE DES EAUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **APPROUVE** le compte de gestion 2016 du service des eaux de Mr le Trésorier d'Aix en Othe.

REPAS INTERGÉNÉRATIONS

Retenez cette date : samedi 24 juin

LE MARAIS DE VILLEMAUR

Si vous aimez la nature, le **samedi 20 mai** à 10h, Manon Chautard du Conservatoire des Espaces Naturels fera visiter le marais (20 personnes maximum – réservez en téléphonant au 09 65 14 10 02). L'après-midi elle donnera une conférence à 15h (salle polyvalente) à la mairie d'Aix.

Du 21 au 24 mai, exposition de photos (même lieu, même salle) à laquelle participe entre autres Arlette Marais de Surançon. Entrée libre.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.